



# ANNEXE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HYBRIDE

(en mode virtuel sur la plateforme Teams)

### AVANT L'ASSEMBLÉE

#### Liste permanente d'inscription

#### **Vous vous êtes déjà inscrit·e pour une assemblée antérieure?**

Vous n'avez pas à nous envoyer votre adresse courriel de nouveau.

Vous recevrez automatiquement le lien pour l'assemblée. \*\*\*Vérifier vos courriels indésirables\*\*\*

\*\*\*Si vous avez changé d'adresse courriel, il est important de nous en aviser.\*\*\*

#### **Vous vous n'êtes jamais inscrit·e?**

Vous devez vous inscrire en nous faisant parvenir un courriel mentionnant votre nom complet, votre numéro d'employé·e ou numéro de membre STTP, avant 15 h 00 le mardi précédent l'assemblée au : [montreal350@sttpmtl.com](mailto:montreal350@sttpmtl.com).

\*\*\*Aucune inscription après ce délai ne sera retenue.\*\*\*

**Vous resterez alors inscrit·e pour les prochaines assemblées hybrides.**

*Nous vous enverrons un courriel contenant deux liens.*

*Un lien vous donnera accès à la réunion Teams pour participer à l'assemblée et un autre lien vous dirigeant vers les documents pertinents. Ce courriel sera envoyé après la fermeture des inscriptions.*

### DURANT L'ASSEMBLÉE

**(Vous pouvez vous connecter dès 18 h 00 pour la prise de présence)**

- **IMPORTANT : Nous vous demandons d'inscrire votre nom complet afin d'être identifiable. Autrement, vous ne serez pas admis à l'assemblée.**

Lors de votre connexion, vous serez dirigé·e vers une salle d'attente. C'est notre façon de prendre les présences. Vous devez attendre qu'on vous accepte et qu'on vous dirige vers l'assemblée.

- **IMPORTANT : Veuillez OUVRIR votre CAMÉRA et ÉTEINDRE votre MICRO durant l'assemblée.**

Si vous désirez prendre la parole, cliquez sur l'icône de la main pour lever la main virtuellement. Notre modérateur vous donnera la parole au temps opportun.

**IMPORTANT : Vous devez vous connecter pour obtenir votre présence à l'assemblée.**

Syndicalement,

Andréanne Urbain

Secrétaire-trésorière

STTP – Section locale de Montréal

AU/go sepb-574

Montréal, le 6 juin 2024 / 074